

# Guide de la déclaration à l'égard d'enfants à charge

## Régime de retraite du secteur public

### Renseignements généraux

Ce formulaire doit être rempli par la personne qui a la garde légale d'un enfant mineur ou par l'enfant lui-même s'il est majeur.

Le formulaire est prescrit en vertu de l'article 150 de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RLRQ, chapitre R-10).

L'enfant à charge est :

- célibataire et a moins de 18 ans, ou moins de 21 ans (25 ans pour le RRMAN, le RREFQ, le RRCHCN, le RRMSQ, le RRCJQ et le RRCJAJ) s'il fréquente à temps plein un établissement d'enseignement reconnu, et qui dépend de la personne qui a participé au régime de retraite ou de la personne retraitée au moment de son décès;
- l'enfant de la personne qui a participé au régime de retraite ou de la personne retraitée, quelle que soit sa filiation;
- majeur et a une invalidité ou un handicap; il peut alors être considéré comme un enfant à charge par le RRMSQ, le RRCJQ et le RRCJAJ.

Voici la liste des régimes de retraite du secteur public qui prévoient le versement de prestations aux enfants à charge :

- Régime de retraite des enseignants (RRE);
- Régime de retraite des fonctionnaires (RRF);
- Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC);
- Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RRMAN);
- Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRMSQ);
- Régime de retraite de certains juges du Québec (Partie V.1 de la LTJ) (RRCJQ);
- Régime de retraite de certains juges nommés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001 (RRCJAJ);
- Régime de retraite des employés en fonction au Centre hospitalier Côte-des-Neiges (RRCHCN);
- Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec (RREFQ).

**Ces documents doivent être joints à la présente déclaration :**

- une copie du certificat de naissance ou de l'acte de naissance de l'enfant à charge;
- le formulaire *Fréquentation scolaire* (RSP-248) ou un certificat médical relatif à l'invalidité ou au handicap, si l'enfant à charge a 18 ans ou plus.

### Pour obtenir plus de renseignements

#### Par Internet

[www.retraitequebec.gouv.qc.ca](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca)

#### Par téléphone

Région de Québec : **418 643-4881**

Sans frais : **1 800 463-5533**



## Déclaration à l'égard d'enfants à charge

### Régime de retraite du secteur public

Veillez écrire en lettres détachées.

#### 1. Renseignements sur l'identité de la personne qui a participé au régime

Numéro d'assurance sociale	
Nom de famille	Prénom

#### 2. Renseignements sur l'identité des enfants à charge

##### 2.1 Premier enfant

Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille	Prénom	
	Numéro d'assurance sociale		Date de naissance <small>année      mois      jour</small>
Adresse (numéro, rue, appartement ou case postale)			
Ville	Province	Pays	Code postal
Téléphone			
Au domicile <small>ind. rég.</small>		Autre <small>ind. rég.</small>	

##### Déclaration solennelle d'inscription scolaire

Si votre demande de rente d'orphelin pour un enfant à charge ayant au moins 18 ans ne concorde pas avec une session d'études, vous devez déclarer solennellement que vous prévoyez vous inscrire à temps plein à la session d'automne dans un établissement d'enseignement reconnu pour avoir droit à la rente d'orphelin durant les mois d'été.

Si c'est le cas, indiquez le nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Vous devrez cependant fournir une preuve de fréquentation scolaire pour votre prochaine session d'études. Nous vous ferons parvenir à cet effet le formulaire *Fréquentation scolaire* (RSP-248) que vous devrez remplir et faire remplir par votre établissement d'enseignement.

Cette déclaration a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment selon la Loi sur la preuve au Canada.

Signature \_\_\_\_\_ Date année      mois      jour

## 2. Renseignements sur l'identité des enfants à charge (suite)

### 2.2 Deuxième enfant

Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille	Prénom
	Numéro d'assurance sociale	

Adresse (numéro, rue, appartement ou case postale)

Ville	Province	Pays	Code postal
-------	----------	------	-------------

Téléphone

Au domicile ind. rég.    Autre ind. rég.

### Déclaration solennelle d'inscription scolaire

Si votre demande de rente d'orphelin pour un enfant à charge ayant au moins 18 ans ne concorde pas avec une session d'études, vous devez déclarer solennellement que vous prévoyez vous inscrire à temps plein à la session d'automne dans un établissement d'enseignement reconnu pour avoir droit à la rente d'orphelin durant les mois d'été.

Si c'est le cas, indiquez le nom de l'établissement : \_\_\_\_\_

Vous devrez cependant fournir une preuve de fréquentation scolaire pour votre prochaine session d'études. Nous vous ferons parvenir à cet effet le formulaire *Fréquentation scolaire* (RSP-248) que vous devrez remplir et faire remplir par votre établissement d'enseignement.

Cette déclaration a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment selon la Loi sur la preuve au Canada.

Signature \_\_\_\_\_ Date année    mois    jour

S'il y a plus de deux enfants, utilisez une copie de la section 2 de ce formulaire.

## 3. Renseignements sur l'identité de la personne qui a la garde légale de l'enfant ou des enfants

Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Nom de famille	Prénom
	Numéro d'assurance sociale	

Adresse (numéro, rue, appartement ou case postale)

Ville	Province	Pays	Code postal
-------	----------	------	-------------

Téléphone

Au domicile ind. rég.    Autre ind. rég.

Au travail ind. rég.    Poste

#### 4. Signature

Je déclare avoir la garde légale de l'enfant ou des enfants mentionnés dans ce formulaire.

Signature \_\_\_\_\_ Date 

année	mois	jour

À quel titre avez-vous signé?  Mère  Père  Tutrice/Tuteur  Curatrice/Curateur



**Transmettez-nous en ligne ce formulaire et les documents requis au :  
[www.retraitequebec.gouv.qc.ca](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca).**

**Votre demande sera ainsi traitée plus rapidement, puisque le délai postal sera éliminé.**

Si vous ne pouvez pas utiliser le service en ligne, veuillez nous retourner ce formulaire et les documents requis à l'adresse suivante:  
Retraite Québec, case postale 5500, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 0G9